

Gamme vêtements EPI



DOR 271 vF

Notre groupe,

Fort d'une expérience de plus de 30 ans dans le domaine de la prestation de service, le groupe MENFENIL développe un savoir faire unique dans la fourniture et l'entretien des articles de LINGE et d'HYGIENE auprès des secteurs de la santé, de l'hôtellerie, de l'industrie, de l'agroalimentaire, des services, du commerce de proximité et des collectivités.

Nous vous proposons des solutions d'analyse des besoins, de choix de prestations et de gammes produits, de calcul des budgets, de mise en service, de gestion des approvisionnements et de suivi des consommations.

La certification ISO 9001 version 2015 vient valider notre leadership dans ces domaines sur les Antilles françaises, en Guyane et à Haïti.

Notre métier,

La fourniture - entretien, c'est vous permettre de vous concentrer sur votre métier et de faire le choix de vous appuyer sur un prestataire expert qui vous apportera des solutions répondant aux exigences de votre métier.





Notre gamme,

Deux directives européennes réglementent les Equipements de Protection Individuelle (EPI) (les obligations de l'employeur - 89/656/CE) et règles de conception et de conformité des produits (nouvelle réglementation UE 2016/425) :

1.Obligation légale de mise à disposition (Document Unique d'Evaluation des Risques)

"L'employeur met à la disposition des travailleurs les équipements de travail nécessaires, appropriés au travail à réaliser en vue de préserver leur santé et leur sécurité.

L'employeur choisit les équipements de travail en fonction des conditions et des caractéristiques particulières de travail." (Articles R4321-1 et R4321-2 du code du travail)

2. Obligation légale d'entretien

"L'employeur assure le bon fonctionnement et le maintien dans un état hygiénique satisfaisant par les entretiens, réparations et remplacements nécessaires des EPI." (article R4323-95 du code du travail)

Le vêtement se doit d'être adapté aux risques encourus par l'utilisateur, respecter les normes en vigueur et maintenir ses propriétés protectrices tout au long de sa durée d'utilisation.

Pour fournir de bons EPI en toute sérénité à vos collaborateurs, MENFENIL vous propose un service comprenant la mise à disposition et l'entretien de vos vêtements professionnels.

Nous répondons ensemble à l'adéquation entre vos risques professionnels et la protection réglementaire correspondante.

Nous assurons l'entretien de vos vêtements EPI dans les règles de l'art, sur toute la durée de notre contrat (traçabilité des entretiens et réparations).

Nous présentons ici nos 2 principales gammes de vêtements EPI (Haute visibilité et soudeur léger) mais MENFENIL se propose d'être votre partenaire sur l'ensemble de vos besoins en équipements de protection individuelle.

menfenil

Notre veste de signalisation est conforme à la norme EN 20471.

Elle est adaptée aux professionnels travaillant sur des chantiers ou sur des routes.

Idéale pour la mi-saison et complétée par un pantalon dans les mêmes couleurs



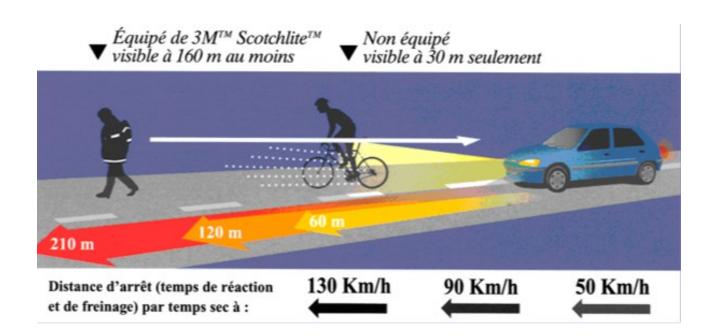






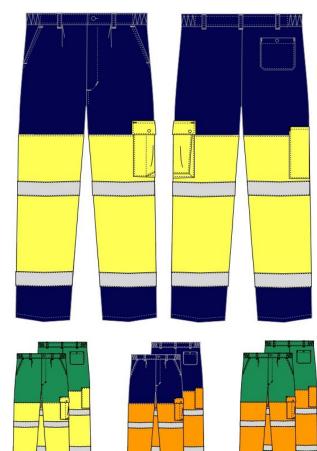
1813 - N

Norme:



Nos pantalons EN 20471 permettent à leurs porteurs d'être vus de jour comme de nuit. Ils satisferont les professionnels du BTP, du transport, des collectivités locales et personnels travaillant au bord des routes.

l'ensemble Pantalon+ polo ou Tee shirt vous protègent conformément à la norme

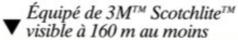




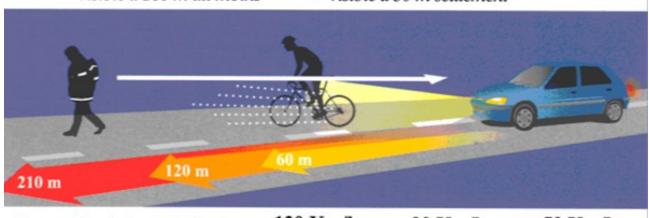




<u> 2179 -</u>N



Non équipé visible à 30 m seulement



Distance d'arrêt (temps de réaction et de freinage) par temps sec à :



90 Km/h

50 Km/h

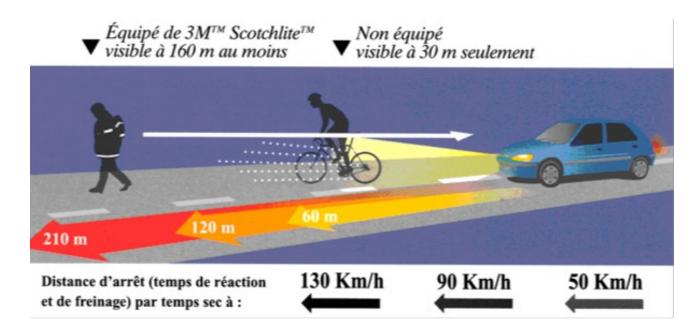
Parce que le confort au travail ne doit pas se faire au détrimens de la sécurité, nos tee shirt EN 20471 classe 2 vous permettent d'être visibles quelle que soit la luminosité grâce à leurs couleurs fluorescentes et à leurs bandes réfléchissantes.



3178 -S

3179 -S





Parce que le confort au travail ne doit pas se faire au détrimens de la sécurité, nos polos EN 20471 classe 2 vous permettent d'être visibles quelle que soit la luminosité grâce à leurs couleurs fluorescentes et à leurs bandes réfléchissantes.

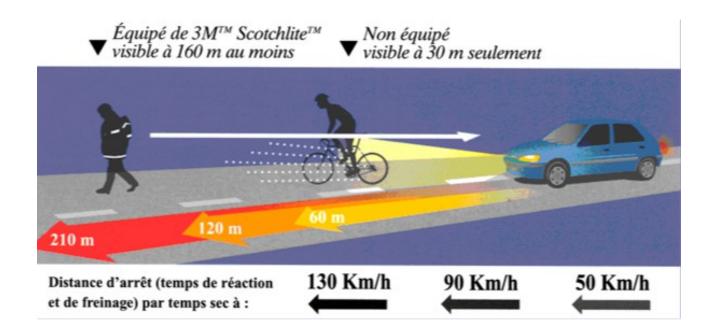


respirant, Tissu double couture aux col et manches pour une meilleure tenue dans le temps

<u> 3229</u> -S

3230-S





Vous êtes un professionnel du BTP, du transport ou de la logistique ? Le port d'un gilet de signalisation est primordial pour exercer votre métier en toute sécurité.

Nos gilets haute visibilité EN 20471 classe 2 sont un bon compromis pour être visible à petit prix. Son rapport qualité prix est imbattable!

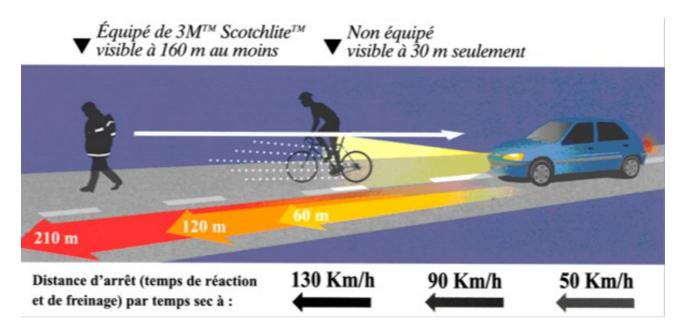












Vous êtes un professionnel du BTP, du transport ou de la logistique ? Le port d'un gilet de signalisation est primordial pour exercer votre métier en toute sécurité.

Nos gilets haute visibilité EN 20471 classe 2 sont un bon compromis pour être visible à petit prix. Son rapport qualité prix est imbattable!

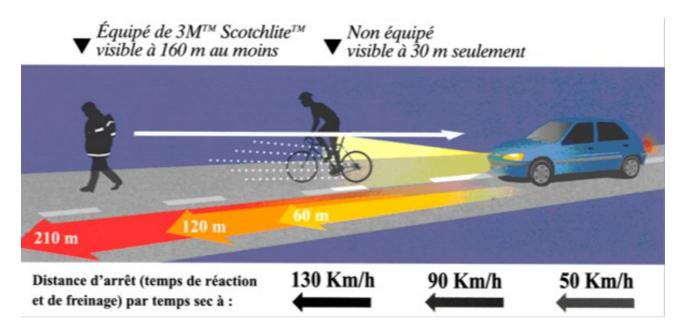












La gamme haute visibilité correspond à la norme EN 471 (EPI DE CATEGORIE I à III) : « Vêtement de signalisation à haute visibilité »



X indique la classe du vêtement (de 1 à 3)

Y îndique la classe de la matière rétroréfléchissante (de 1 à 2)

La norme EN 471 spécifie les caractéristiques que doivent avoir les vêtements ayant pour but de signaler visuellement la présence de l'utilisateur, afin de le détecter et de bien le voir dans des conditions dangereuses, dans toutes les conditions de luminosité du jour et de la nuit dans la lumière des phares.

Il existe trois classes de vêtements de signalisation. Les vêtements doivent être constitués par les surfaces exigées en matière de base fluorescente et matière rétroréfléchissante ou alternativement constitués par la surface de matière à caractéristiques combinées.

-1		Classe 3	Classe 2	Classe 1
	Matière fluorescente	0.8 m²	0.5 m²	0.14 m²
l est	Matière rétroréfléchissante conseille d'utiliser au minin	0,2 m² num des vétements certi	0.13 m² fiés CE de classe 2, que	0.10 m² Ique soit le type et la zone
d'inter	rvention. Matière à caractéristiques combinées			0.20 m²
	Niveau de visibilité	le plus élevé	intermédiaire	le plus bas
7	Coloris existant en haute visibilité	JAUNE - ORANGE - ROUGE		

Chacune des trois classes doit avoir des surfaces minimales de matières constituant le vêtement (en m2) :

Les pantalons ou cotte de classe 1 lorsqu'ils sont portés avec un blouson ou une veste de classe 2, dans ce cas, l'ensemble porté devient classe 2 minimum, cela constitue un ensemble de classe 2 indissociable. Le pantalon ou la cotte porté seul est un EPI de classe 1.



Gamme Soudeur léger

Cette gamme s'adresse à tous les professionnels risquant d'être mis en contact avec une flamme et des rayonnements ultraviolets (norme EN 470 : soudeurs) ou une source de chaleur radiante et des projections de métaux fondus (norme EN 531 : sidérurgie, verrerie, fonderie, métallurgie).

Veste et pantalon sont proposés dans un tissu traité Proban dont la particularité - au contact d'une flammeest de former une couche de carbone noire et solide, isolante entre la source de chaleur et le porteur, offrant un effet 'barrière' protecteur.

Ces articles agissent donc comme un « retardateur de flamme »: vous êtes protégés contre une exposition brève à la chaleur et la flamme

Veste EPI soudeur / feu

Ce vêtement est <u>INIFUGE</u>, il protège de l'exposition à la chaleur et aux flammes, ainsi qu'aux petites projections de métal.



Gamme Soudeur léger

Notre pantalon répond aux exigences de performance fournies dans l'ISO 11612:2008 mais - comme pour la veste- nous avons pris en compte le confort et le fait que le travail de soudage nécessite souplesse et aisance de mouvements.

Nous avons testés le confort de nos vêtements en situation réelle.

Ex: se baisser en avant-jambes fléchies, baisser le torse en avant-bras tirés

Ce vêtement est <u>INIFUGE</u>, il protège de l'exposition à la chaleur et aux flammes, ainsi qu'aux petites projections de métal.



2296 -S



Gamme Soudeur léger

La gamme anti-feu correspond aux normes ISO 11611, EN 531 et EN 533 :

ISO 11611: 2007 (annule et remplace l'EN 470-1: 1995)

«Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes »

La norme EN470-1 spécifie les méthodes d'essai et les exigences générales de performances des vêtements de protection destinés aux opérateurs de soudage et techniques connexes présentant des risques comparables. Ce type de vêtement de protection a pour objet de protéger celui qui le porte contre les petites projections de métal en fusion, le contact de courte durée avec une flamme, ainsi que contre les rayonnements ultraviolets. Il est destiné à être porté, à température ambiante, d'une manière continue jusqu'à 8 h. Des exigences supplémentaires qui s'appliquent à certains types spécifiques d'opérations de soudage seront traitées dans d'autres parties de la présente norme européenne.

EXEMPLES	PERFORMANCES REQUISES
Soudeurs.	Protection contre un contact avec une flamme: non-propagation. Protection contre les petites projections de métaux rencontrées pendant le soudage. Conception du vêtement isolante.



Prestations en produits d'hygiène pour tous vos besoins

Nous proposons des produits d'hygiène textiles efficaces et très respectueux de l'environnement



Appareil essuie-mains textiles, bobine livrée avec traitement bactéricide (bobine disponible en blanc et en bleu). 190 essuyages par bobine, c'est plus écologique.



Réduisez le temps consacré au ménage avec nos tapis anti-salissures (avec sous sans logo). Haute performance d'absorption de liquides et véritable barrière à la saleté.



Nos tapis s'adaptent à votre intérieur grâce aux nombreux coloris et dimensions standards.



Louez les franges microfibres pour un sol impeccable !



Notre gamme de produits d'hygiène est complétée par toutes les prestations matériels et fournitures dont vous avez besoin.

















Pour plus d'informations, contactez-nous :

accueil@menfenil.com



www.menfenil.com



